

## Invitation à la participation au Rapport du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies sur les droits de l'enfant et les ODD: «Reprise durable et robuste de la pandémie COVID-19»

Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) représentent l'engagement mondial le plus ambitieux en faveur d'un avenir prometteur pour les enfants du monde. Pourtant, la pandémie COVID-19 a eu des conséquences dévastatrices pour les enfants et risque d'annuler des décennies de progrès et de jouissance de leurs droits. Alors que les enfants qui contractent le COVID-19 semblent présenter peu de symptômes et de faibles taux de mortalité, d'autres répercussions importantes les affectent tel que des conséquences socio-économiques et de graves effets physiques, émotionnels et psychologiques.

Les droits des enfants sont menacés souvent à cause des mesures de confinement qui les exposent à une liste de problèmes collatéraux. Ils font face à une augmentation de menaces qui leurs obligent à témoigner ou souffrir directement des actes de violences physiques et psychologiques, y compris de violences sexuelles. Ils sont de plus en plus poussés vers le travail et vers des mariages précoces, ou forcés, et à l'exploitation et trafic des enfants. Beaucoup font face à des interruptions de leurs programmes d'éducation ou sont directement absents en raison de leur manque d'accès à l'apprentissage en ligne. En plus, ceux qui sont présents en ligne beaucoup plus souvent qu'auparavant, font face à une exposition accrue de contenus inappropriés et aux cyber prédateurs.

Cette situation constitue une menace directe pour les droits à la survie et au développement des enfants, et exacerbe les inégalités affectant de manière disproportionnée ceux qui vivent dans des pays et des circonstances plus défavorisés. Ceci menace directement la réussite des ODD. Pour parvenir à la reconstruction de la pandémie du COVID-19, il faudra tenir comme priorité les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant en écoutant leurs voix.

### Rapport sur les droits de l'enfant au FPHN

Suite à une [demande](#) du Conseil des droits de l'homme, le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies présentera un rapport sur les droits de l'enfant au sommet 2021 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN). Le rapport traitera la situation des enfants sur le thème: *Reprise durable et robuste de la pandémie COVID-19*.

Les ODD à l'étude sont: \*

*Objectif 1: Pas de pauvreté*

*Objectif 2: Faim zéro*

*Objectif 3: Bonne santé et bien-être*

*Objectif 8: Travail décent et croissance économique*

*Objectif 10: Réduction des inégalités*

*Objectif 12: Consommation et production responsables*

*Objectif 13: Action pour le climat*

*Objectif 16: Paix, justice et institutions solides*

*Objectif 17: Partenariat pour les objectifs*



Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) est l'organe mondial chargé d'évaluer les progrès sur les ODD. Réuni chaque année à New York, le FPHN examine un thème spécifique et des objectifs sélectionnés. Il combine des examens volontaires nationaux et de nombreux apports de parties prenantes.

*\* L'examen couvrira également les cibles des ODD avec un calendrier 2020*

Le rapport sur les droits de l'enfant au FPHN est basé sur une consultation des parties prenantes, y compris de gouvernements, de société civile et des enfants eux-mêmes. Il adresse les risques et les défis des droits de l'enfant sur le thème et les objectifs examinés, et analyse les bonnes pratiques pour y faire face.

**Toutes les organisations intéressées sont invitées à soumettre leurs contributions sur l'état des droits de l'enfant par rapport à la Reprise durable et robuste de la pandémie COVID-19 et des ODD indiqués. Les contributeurs sont priés d'adresser les défis les plus urgents et les bonnes pratiques à cet égard.**

**Veillez envoyer vos contributions à Gina Bergh: [gbergh@ohchr.org](mailto:gbergh@ohchr.org) avant le 30 novembre 2020.**

- ✓ *Veillez limiter votre document à un maximum de 5 pages*
- ✓ *Veillez inclure toutes les données et références pertinentes*
- ✓ *Les contributions seront publiques sur le site Web du HCDH, sauf si autrement requis.*
- ✓ *Les rapports élaborés pour autres fins seront acceptés*
- ✓ *Si vous pouvez nous aider à avoir des contributions directes d'enfants, veuillez contacter [gbergh@ohchr.org](mailto:gbergh@ohchr.org)*

*\* Merci pour votre temps et votre contribution \**

#### **Liens:**

[Message du Secrétaire général sur les effets de la pandémie du COVID-19 sur les enfants](#)

[Note de synthèse: L'impact de la COVID-19 sur les enfants](#)

[Joint Statement on behalf of the Group of Friends of Children and the SDGs – HLPF 2020](#)

[Groupe de travail interinstitutions sur la violence contre les enfants : Programme d'action](#)  
[Fiche technique: COVID-19 et enfants privés de liberté](#)

[Committee on the Rights of the Child: COVID-19 Statement](#)

[OHCHR: Child rights and the 2030 Agenda for Sustainable Development in the context of the COVID-19 pandemic](#)

[UNICEF: COVID-19 and the impact on children's rights: the imperative for a human rights-based approach](#)